



COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



CHAMPIONNAT SAONE ET LOIRE QUADRETTE M3

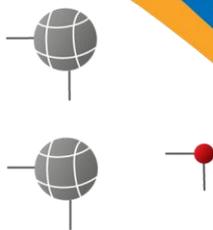
SAISON 2025 - 2026



DEROULEMENT



- Toutes les journées se déroulent selon la même formule
- Concours en X journées (en fonction du nombre d'inscrits) de trois ou quatre parties (voir détail ci-dessous) :
 - o Chaque équipe rencontre les autres équipes du championnat une fois. A l'issue de ces X journées, un classement est établi
 - o Pour chaque partie :
 - Match nul autorisé (2 points pour chaque équipe)
 - 3 points de classement pour le vainqueur
 - 0 point pour le perdant si l'écart au score est supérieur à 4 points ; 1 point pour le perdant si l'écart au score est inférieur ou égal à 4 points
- Déroulée de chaque journée à 4 parties :
 - o Début de la 1ère partie : 8h
 - o Début de la 2nd partie : 10h15
 - o Début de la 3ème partie : 14h
 - o Début de la 4ème partie : 16h15
 - o Restitution du classement à 18h15
- Déroulée de chaque journée à 3 parties :
 - o Début de la 1ère partie : 9h30
 - o Début de la 2nd partie : 14h00
 - o Début de la 3ème partie : 16h30
 - o Restitution du classement à 18h30
- Déroulée de la journée de play-off :
 - o Quart de finale : 9h30
 - o Demi-finale : 14h00
 - o Finale : 16h30



Comité Sportif Bouliste 71

Boulodrome des trappistines - 31 Rue Pillet - 71000 Mâcon

Tel : 03 85 22 08 14 - 06 08 69 01 13 Email : secretariat@csb71.com - csb71.com





COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



RÈGLEMENT

- Les équipes sont déclarées avec un minimum de 3 joueurs (possibilité 4 ou 5). A chaque journée, au moins deux de ces joueurs doivent être présents (2/3 ou 2/4 ou 2/5 selon la déclaration d'équipe)
- Possibilité d'incorporer des féminines
- Possibilité d'incorporer 2 jokers maximum par concours
- Possibilité de compléter l'équipe avec des licenciés F3, F4, M3, M4, FU18(*), GU18(*) (jokers) de la même AS ou ESB

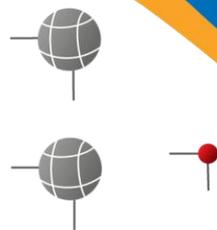
* Joueurs (ses) U18 : à condition de ne pas être inscrits sur la liste ministérielle des Joueurs (ses) de Haut-Niveau

- Durée : 1h45 ou 2h pour chaque partie ou 13 points. La durée sera définie en fonction du format choisi (trois ou quatre parties)
- Chaque partie gagnée rapporte 1 point de catégorisation.
- Catégorisation :
 - o L'ensemble des inscrits dans les équipes déclarées recevront une licence M3 ou F3. Ceci ne s'applique pas au joker.
 - o 1 point par partie gagnée
- Le premier du classement fera partie des prétendants à la montée en 2^{ème} (1 équipe au total sur l'ensemble de la Bourgogne Franche Comté et de la région Est), modalités de montée à définir ultérieurement entre les vainqueurs de chaque comité sportif ou région.
- Inscriptions limitées aux 16 premières équipes inscrites

Le tirage au sort des équipes sera réalisé lors de la 1^{ère} journée de championnat.

FRAIS D'INSCRIPTION

Le montant de l'inscription est de 150 €, pour l'ensemble des journées, à régler par le club du capitaine.



Comité Sportif Bouliste 71

Boulodrome des trappistines - 31 Rue Pillet - 71000 Mâcon

Tel : 03 85 22 08 14 - 06 08 69 01 13 Email : secretariat@csb71.com - csb71.com





COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



QUALIFICATION AU FRANCE

Les équipes seront départagées par ordre de priorité selon les critères suivant :

1. Addition du nombre de points obtenus sur chaque partie (3 points si victoire, 2 points si nul, 1 ou 0 point selon bonus défensif)
2. Nombre total de points par addition des points faits lors des X journées
3. Goal Average sur le total des X journées
4. Maximum de points faits sur une journée
5. 2^{ème} maximum de points faits sur une journée
6. 3^{ème} maximum de points faits sur une journée
7. Meilleur Goal Average sur une journée
8. 2^{ème} meilleur Goal Average sur une journée
9. 3^{ème} meilleur Goal Average sur une journée

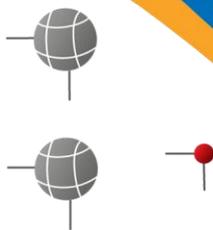
Le nombre de qualifiés par cette formule sera de 2 équipes.

A l'issue des X journées de « classement », les qualifiés seront définis de la manière suivante :

- Le 1^{er} du classement général est qualifié directement au championnat de France
- Le second sera le vainqueur d'une 4^{ème} journée dédiée selon les modalités suivantes :
 - o Concours à élimination directe
 - o Rencontre définie selon classement général à l'issue des X journées :
 - 2 contre 9 et 5 contre 6 : les vainqueurs se rencontrent en demi-finale
 - 3 contre 8 et 4 contre 7 : les vainqueurs se rencontrent en demi-finale
 - Puis finale entre les deux vainqueurs des demi-finales

INDEMNITES

- 20 €/ partie gagnée
- Pas d'indemnités kilométriques





COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



CALENDRIER PREVISIONNEL



Les dates des concours seront les suivantes (nombre exact à confirmer une fois les inscriptions effectuées et en fonction de la disponibilité des boulodromes) :

- J1 : 11 ou 12 octobre 2025
- J2 : 1^{er} ou 2 novembre 2025
- J3 : 22 ou 23 novembre 2025
- J4 : 13 ou 14 décembre 2025
- J5 : 24 ou 25 janvier 2026
- J6 : 14 ou 15 février 2026
- Play-off : 7 ou 8 mars – Site à définir – quart, demi et finale (équipes classées de 2 à 9)

Toutes les équipes s'engagent à défendre leur chance.

FORFAIT

En cas de forfait d'une équipe en cours de saison, les résultats précédents à ce forfait ne seront pas annulés. Les équipes qui devaient affronter l'équipe forfait remporteront leur rencontre 13 à 7 et les indemnités de 20€ seront donnés par le CSB71.

Pour l'équipe déclarant forfait, les sanctions suivantes seront appliquées :

- Amende forfaitaire de 150 € au club ayant inscrit l'équipe
- Interdiction pour tous les joueurs déclarés de l'équipe de participer aux fédéraux pour l'année en cours

« L'unité de valeur de la réussite, ce n'est ni le franc ni le dollar. C'est un rapport entre la satisfaction et le projet. » Joseph Antoine Bell.

Bon championnat à tous !!

Le président,
Philippe TRONCY

